

La bourse au permis de conduire 2022

Le CCAS renouvelle la « Bourse au Permis de conduire ». Elle sera allouée pour un nombre limité de candidats résidant dans la commune de BARBAZAN-DEBAT depuis au moins un an. Son obtention permettra le financement d'une partie du permis de conduire. En contrepartie, les jeunes âgés de 18 à 25 ans s'engagent à participer à la vie communale au travers d'activités à caractère social ou communal pour une durée de 70h. Une charte sera signée avec l'école de conduite « auto-école Françoise » place de l'Europe à BARBAZAN-DEBAT qui participe à cette opération. Les dates à retenir :

- ◆ retrait du dossier au secrétariat de la mairie jusqu'au 30 janvier 2022
- ◆ date limite de dépôt du dossier le 5 mars 2022.

Un jury composé d'élus retiendra les candidats. Les critères examinés prendront en compte leur situation familiale et financière ainsi que leur projet scolaire ou professionnel.

La bourse au BAFA 2022

Pour devenir animateur d'accueil collectif de mineurs, acquérir des outils d'animation ou préparer un projet professionnel, l'obtention du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est une reconnaissance officielle. Aussi, la commune dans le cadre d'un partenariat avec les Foyers Ruraux 65/31 prend en charge les frais liés à la formation BAFA pour deux jeunes barbazanais de plus de 17 ans. La contrepartie exigée est une période totale de travail de 70 heures dans les services de la commune au travers d'activités à caractère social ou communal.

Faites acte de candidature dès décembre 2021 jusqu'au 30 janvier 2022. Si votre dossier est retenu, inscrivez-vous à l'organisme de formation de votre choix pour suivre la formation BAFA dès les vacances de printemps. Après validation de votre formation, le stage pratique BAFA pourra être effectué au centre de loisirs en prenant contact avec la Directrice des Foyers Ruraux 65.